

rait produit la capitalisation de la réserve libre attribuée à la dette flottante.

Le relevé suivant présente l'indication des sommes progressives qui seraient libres chaque année sur les revenus du fonds d'amortissement si, comme il faut l'espérer, les 4, $\frac{1}{2}$ et 5 % se maintenaient au dessus du pair. Ce relevé qui comprend, *ad exemplum*, une période de huit années, pourra donner une idée du précieux secours que cette ressource pourra fournir pour éteindre le découvert.

ANNÉES.	RELIQUATS LIBRES.
1845	75,080,000 fr.
1846	77,940,000
1847	80,900,000
1848	83,980,000
1849	87,177,000
1850	90,495,000
1851	93,939,000
1852	97,514,000
Total en 8 années.	687,025,000 fr.

Il résulte de ce tableau que, dans le court espace de huit années, les réserves successives du fonds d'amortissement portées au crédit de la dette flottante diminueraient de 687,000,000 le solde que l'application de l'emprunt aurait laissé au débit de cette dette. Dès lors le découvert ne serait plus que de 296,000,000

Pour l'éteindre, il suffirait de continuer pendant trois années l'emploi des ressources offertes par les reliquats libres sur les revenus du fonds d'amortissement.

Il ne faut pourtant pas se dissimuler que la disposition de cette ressource est nécessairement subordonnée aux événements politiques. Si quelque circonstance grave alarmait les capitaux, le cours des rentes publiques subirait certainement une dépréciation proportionnée à l'importance des mo-